

Le 12 mai 2025

Objet : Deux cent quatre-vingt-huitième lettre d'information du Manoir des pionniers

À l'attention des résidents du Manoir des pionniers, de leurs familles et de leurs mandataires spéciaux et le personnel du Manoir des pionniers

Plan de gestion des maladies liées à la chaleur et protection contre le soleil

Durant la période du 15 mai au 15 septembre, les résidents sont considérés comme étant à risque de souffrir de maladies liées à la chaleur. Chaque fois que la température à l'intérieur ou à l'extérieur grimpe à 26 °C ou plus ou que le taux d'humidité est supérieur à 50 %, les mesures suivantes doivent être prises :

- Encourager les résidents à boire davantage de liquides, au-delà de leur apport régulier (à moins que cela ne soit contre-indiqué par le plan de soins du résident).
- Fermer les stores et les rideaux et tamiser autant que possible les lumières qui produisent de la chaleur (tout en gardant à l'esprit la sécurité des résidents).
- S'assurer que toutes les fenêtres et les portes vers l'extérieur sont bien fermées pour empêcher l'air chaud et l'humidité de pénétrer dans l'immeuble.
- Encourager les résidents à utiliser l'appareil de climatisation dans leur chambre.
- Si certains résidents choisissent de ne pas utiliser l'appareil de climatisation dans leur chambre, les encourager à utiliser les endroits désignés pour se rafraîchir, comme les salles à manger, les salons et le parc d'hiver.

Par temps très chaud, le personnel observera les résidents pour cerner les maladies éventuelles et tout signe d'une complication liée à la chaleur. Les services d'alimentation s'assureront que des chariots de boissons sont disponibles dans toutes les aires résidentielles et ils distribueront des sucettes glacées en après-midi et en laisseront dans les réfrigérateurs des aires résidentielles pour garantir que les résidents reçoivent une hydratation adéquate tout au long de la journée. De plus, les plans et les activités seront modifiés selon le temps. Par exemple : les menus pourront offrir des plats froids; des boissons additionnelles seront disponibles dans les aires résidentielles; les activités prévues en plein air seront tenues à l'intérieur; les activités qui exigent un effort physique seront limitées ou annulées; les résidents seront encouragés à porter un chapeau lorsqu'ils sortent de l'immeuble; nous aiderons les résidents à appliquer un écran solaire.

Comme toujours, si vous avez des questions, n'hésitez surtout pas à communiquer avec nous.

Sincèrement,



Aaron Archibald
Directeur, Services de soins de longue durée

- c. c. René Lapierre, conseiller municipal et président du Comité des services communautaires et d'urgence
Shari Lichterman, administratrice en chef
Brendan Adair, directeur général intérimaire du Développement communautaire
D' Maurice St. Martin, directeur médical
Gestionnaires des soins aux résidents
Dianna Foster, Conseil des familles
Équipe de leadership du Conseil des résidents